



Le maire à votre rencontre

Compte-rendu

Quartier
Gouret – Grimau –
Botanic Parc
Mercredi 8 mars 2023

Tout dernièrement,
Pierre Garzon, votre
maire, est venu à votre
rencontre.

L'objectif ? Echanger
autour de votre
quotidien, vos besoins
mais également
d'entendre vos
attentes. Voici les
principaux sujets
évoqués avec vous et
vos voisins



Les principaux débats de la rencontre

CADRE DE VIE - URBANISME

L'aménagement de la friche, la rénovation du stade multi-sports, la réfection du cheminement piéton à Armand Gouret, le devenir de la friche devant Botanic Parc, L'occasion pour le Maire, les élus et le bailleur Valdevy de faire le point sur l'évolution du quartier:

- ✓ Suite à l'appel à projet de 1 million d'euros lancé par la Ville pour les bailleurs sociaux pour la voirie et les espaces verts, Valdevy a proposé sa candidature pour la rénovation du terrain multisports et la friche d'Armand Gouret, ainsi que pour la rénovation du cheminement piéton entre la rue Armand Gouret et l'avenue de la République.
Dans le cadre de cet appel à projet, des espaces verts seront créés sur la friche A.Gouret et le terrain multisports sera rénové.
En partenariat avec la Ville, Valdevy procédera à une démarche de concertation d'ici l'été 2023 avec les habitants du quartier.

Les habitants s'interrogent sur le devenir de la friche Botanic Parc.

- ✓ À ce stade il n'y a pas de projet d'urbanisme.
- ✓ En lien avec les habitants qui ont créé l'association d'agriculture urbaine Botanic Parc-tage, la friche a fait l'objet d'une stratégie d'utilisation des délaissés urbains pour assurer l'animation de quartier, la promotion de la biodiversité et la transition écologique. Les palissades autour de la friche vont permettre à la Ville de sensibiliser à l'alimentation durable. Le projet a bénéficié de l'appui des étudiants AgroParisTech, en lien avec la Ville, qui ont imaginé des solutions d'aménagement et de gestion.
⇒ Les habitants ont été invités à découvrir la friche à l'occasion de la fête de la Nature le 27 mai.

CADRE DE VIE - LOGEMENT

Accès au logement social pour les demandeurs reconnus DALO, liens avec les bailleurs sociaux, problèmes de voisinage, des précisions concernant la politique municipale et des réponses aux interrogations des habitants ont pu être apportées.

- ✓ 22 000 demandes de logement concernent Villejuif, dont 4 500 pour lesquelles Villejuif est le 1^{er} choix. Au 1^{er} janvier 2020, Villejuif comptait 9 399 logements locatifs sociaux sur un total de 24 246 résidences principales, soit un taux de logements sociaux de 38,10% (loi SRU).
- ⇒ Toutes les villes du Val-de-Marne ne respectent pas la loi SRU relative au taux de logements sociaux. Dans le cadre des demandeurs reconnus DALO, la Ville a donc demandé la mobilisation du contingent préfectoral en priorité pour les demandeurs Villejuifois. Cela ne remet pas en question la légitimité des demandeurs extérieurs. Par ailleurs, les demandeurs de logement reconnus DALO sont invités à se manifester auprès du tribunal.
- ⇒ Les bailleurs sont de moins en moins aidés par l'Etat. La Ville a mis en place une conférence des bailleurs afin de reconstruire les relations avec l'ensemble des bailleurs de la Ville. Ainsi, la Ville porte une ambition forte auprès des bailleurs sociaux concernant la gestion courante du patrimoine et la concertation avec les habitants pour les transformations durables de leur lieu de vie. C'est le cas pour les résidences Armand Gouret et Julian Grimau pour lesquelles des travaux sont menés par le bailleur Valdevy, qui a programmé de rénover la totalité de son parc social d'ici 10 ans.

Les principaux débats de la rencontre

- ⇒ Le bailleur Valdevy, présent lors de la balade et la réunion, a ainsi répondu aux interrogations des habitants sur l'entretien du patrimoine et les missions des gardiens. En cas de problème signalé, les gardiens contrôlent en premier lieu les réclamations afin d'y répondre, soit dans le cadre d'une intervention spécifique à engager, soit dans le cadre du passage régulier des entreprises dans les résidences. Le gardien assure également une médiation au quotidien de premier niveau auprès des locataires lors de conflits de voisinage. L'agence dispose également d'un service de médiation que les locataires peuvent saisir si la situation perdure.

Dans l'espace public, la Ville a également déployé des médiateurs de proximité qui sillonnent les rues à pieds ou à vélos en semaine à partir de 15h.

L'OFFRE DE SOIN

Suite à la crise sanitaire, des participants souhaitent savoir pourquoi aucun médecin de garde ne peut venir constater un décès sans délai ?

- ✓ La problématique des déserts médicaux est une réalité dans tout le pays, y compris en Ile-de-France. La ville de Villejuif est située en Zone d'intervention prioritaire d'après les chiffres de l'Agence régionale de santé. Un travail spécifique est donc mené par la Direction municipale de la Santé dont les effectifs de médecins généralistes sont ainsi passés de 4 à 10 médecins généralistes depuis 2020. La Ville a également validé un avant-projet d'ouverture d'une annexe du Centre Municipal de Santé, situé au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence étudiante rue Marcel-Paul. L'objectif est de compléter l'offre municipale de soins d'ici fin 2023.

Les réponses à vos interpellations

Quel projet pour la ZAC Campus Grand Parc dans le Sud ? Afin de présenter ce projet d'envergure pour la Ville et d'échanger avec les habitants, un interconseils de quartier Nord-Ouest et Sud-Ouest s'est tenu le 13 avril à 18h30 à l'école des Hautes-Bruyères. Toutes les informations sont disponibles sur la plateforme « jeparticipe.villejuif.fr » dans la rubrique Conseils de quartiers.

L'inscription sur les listes électorales? Si un administré souhaite savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales : il peut vérifier sur le site service-public.fr ou se présenter au service Formalités Administratives de l'Hôtel de Ville ou dans l'une des 4 mairies annexes avec une pièce d'identité.



- **Vous souhaitez réagir ?**
- **Vous souhaitez consulter tous les comptes rendus ?**

Rendez-vous sur

jeparticipe.villejuif.fr

Les caméras de vidéo-surveillance fonctionnent-elles? Les caméras fonctionnent et les images sont collectées. La Ville a mis en place à deux reprises des portes ouvertes aux habitants dans les services du Centre de Supervision urbaine. La Ville travaille étroitement avec la Police Nationale pour une meilleure efficacité dans la résolution des enquêtes. En effet, la vidéo-surveillance est strictement encadrée et les habitants n'ont pas accès aux images pour les faits dont ils ont été victimes. L'extraction est faite suite à un dépôt de plainte, à la demande des enquêteurs, dans un délai de 30 jours.

À quelles déchetteries les Villejuifois ont-ils accès hormis la déchetterie mobile de la Ville le samedi matin? Les Villejuifois ont accès aux déchetteries d'Arcueil et de Cachan. Le lien vers les adresses des déchetteries est disponible sur le site villejuif.fr.
Le feu piéton pour la durée de la traversée piétonne du carrefour entre l'avenue de la République et la rue de Verdun est trop court ? Les services ont signalé cette difficulté au service compétent du Département du Val-de-Marne, en charge de cette voie.

Est-il possible de créer un passage piéton supplémentaire rue de Verdun et mettre en place un miroir à la sortie de parking ? Oui, un passage piéton surélevé va être créé au droit du 104 rue de Verdun, il invitera les conducteurs à ralentir à la sortie du parking.

Des problèmes réguliers de stationnement gênant devant Botanic Parc ? Deux potelets vont être installés pour réguler la circulation et le stationnement à cet endroit.



Permanences de quartier

✓ **Christophe ACHOURI,**
adjoint au maire
de quartier
Nord-Ouest

✓ Permanences de
10h à 12h, le 1^{er}
et 3^e mercredi du
mois.

Contact :
c-achouri@villejuif.fr



Les actions déjà menées

- ✓ Suite au problème de stationnement ventouse, la Police Municipale a procédé au retrait de trois véhicules ainsi que deux scooters épaves accidentés à A. Gouret
 - ✓ A la demande des habitants présents lors de la balade, il a été procédé à l'installation de trois nouvelles poubelles, dont deux poubelles pour les déjections canines, le long de la rue de Verdun entre le ludo-café et l'école Marcel Cachin.
 - ✓ La borne à verre devant la résidence Julian Grimau qui gênait le passage sur le trottoir a été déplacée. Elle est désormais en retrait du trottoir.
- ⇒ La Ville a entrepris la même démarche auprès d'Immobilier 3F afin de traiter dès que possible les difficultés identifiées par les habitants (*le manque de conteneurs, les fuites d'eau non réparées générant des factures d'eau exorbitantes, l'invasion de nuisibles : rats + punaises de lits*) et n'a pas non plus manqué de mentionner les demandes de conteneurs et de locaux vélos sécurisés.
- ⇒ Des passages piétons avec plateau seront installés sur l'avenue des Chardons et le panneau indiquant la fin de la zone 30 sera retiré prochainement par le Grand-Orly-Seine-Bièvre.